

L'inégalité du revenu familial, 1970-1995

Abdul Rashid

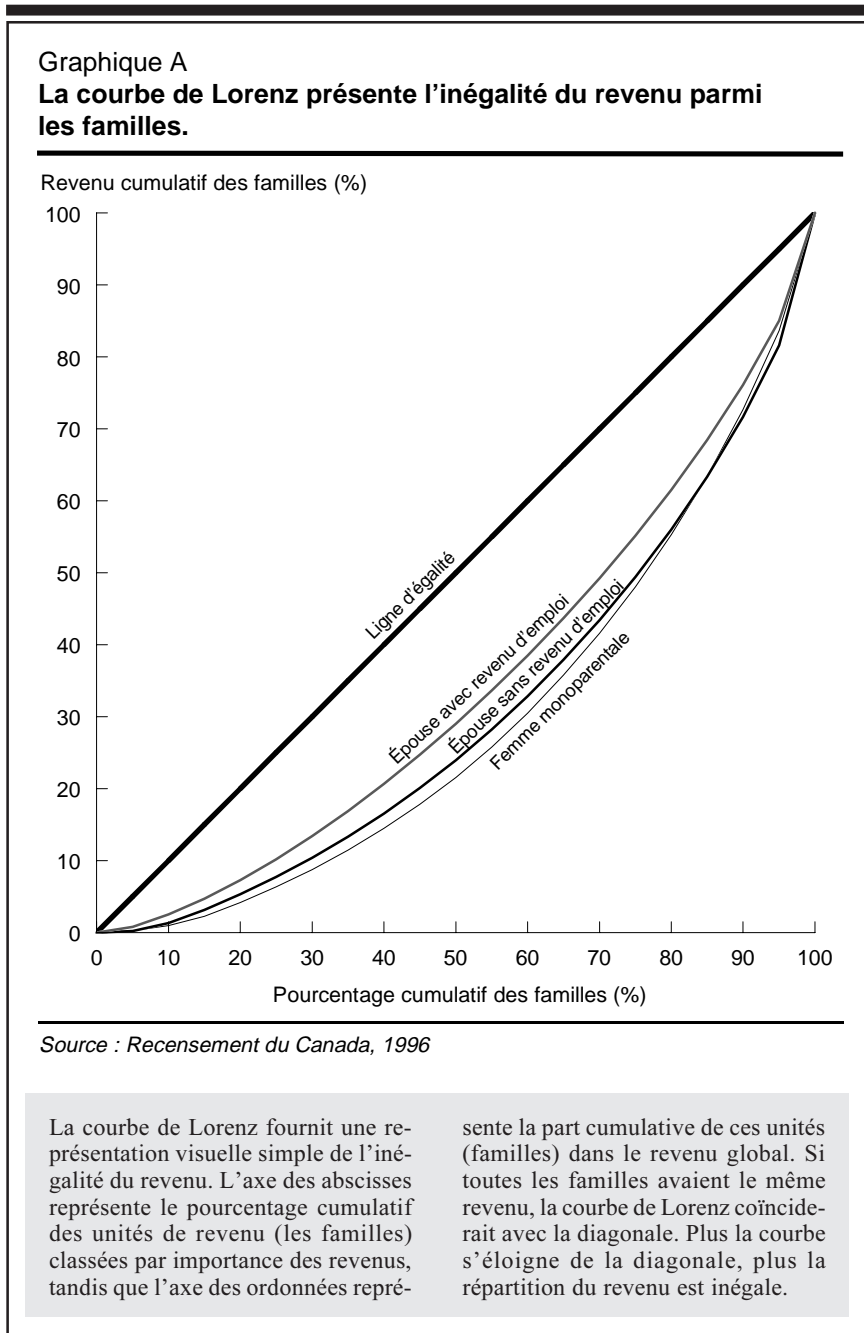
Le revenu est lié à un certain nombre de facteurs, dont le niveau de scolarité, l'expérience de travail et les avoirs financiers. Comme ces facteurs ne sont pas répartis uniformément au sein de la population, on ne peut s'attendre à ce que le revenu le soit. Pourtant, le degré d'inégalité dans la répartition du revenu préoccupe de nombreux chercheurs, décideurs et groupes d'intérêts. Le présent article examine l'ampleur de l'inégalité du revenu familial et les changements qui y sont survenus entre 1970 et 1995 (voir *Définitions*).

Structure familiale

Les familles époux-épouse au sein desquelles la femme touche un revenu d'emploi (familles à deux soutiens)¹ ont des revenus plus élevés que les autres. Une mince proportion de ces familles ont un très faible revenu et une proportion appréciable, un revenu très élevé. En 1995, seulement 5 % de ces familles, environ, disposaient d'un revenu total inférieur à 20 000 \$, alors que 14 % avaient un revenu d'au moins 100 000 \$. Par contraste, les familles époux-épouse au sein desquelles la femme n'a pas de revenu d'emploi ont, en général, des revenus moins élevés. En 1995, moins de 5 % de ces familles avaient un revenu total de 100 000 \$ et plus, tandis que 21 % disposaient d'un revenu inférieur à 20 000 \$.

Ces diverses répartitions du revenu ressortent clairement des courbes de Lorenz pour les deux groupes (graphique A). La courbe représentant les familles à deux soutiens se rapproche le plus de la diagonale; c'est donc dans ces familles que l'inégalité du revenu est la moindre. Les courbes

Abdul Rashid est au service de la Division de la statistique du revenu. On peut communiquer avec lui au (613) 951-6897 ou rashabd@statcan.ca.



représentant les familles au sein desquelles l'épouse n'a aucun revenu d'emploi s'éloignent davantage de la

diagonale, ce qui traduit une plus grande inégalité dans la répartition du revenu.

La courbe de Lorenz pour les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin fait état d'une plus grande inégalité dans la répartition du revenu². Il fallait s'y attendre, étant donné que les chefs de famille dans ce groupe englobent non seulement des jeunes mères (ayant moins de 45 ans) d'enfants en bas âge, mais aussi des mères seules plus âgées (45 ans et plus) dont les enfants sont adultes. La moyenne du revenu familial total du premier groupe se chiffrait à 21 200 \$ en 1995 et celle du deuxième groupe, à 37 600 \$ (soit 77 % de plus, grâce surtout au revenu des enfants adultes).

Les paiements de transfert et les impôts

En règle générale, les paiements de transfert augmentent le revenu des familles qui se situent à l'extrémité inférieure de l'échelle, ce qui réduit l'écart entre le revenu de ces familles et celui des familles qui se situent à l'autre extrémité. L'impôt sur le revenu des particuliers a une incidence semblable sur la répartition du revenu, car le taux moyen d'imposition est beaucoup plus élevé pour les familles dont le revenu se situe dans les tranches supérieures. Ces deux facteurs modifient la répartition du revenu.

Sans les paiements de transfert et l'impôt, le revenu serait réparti encore plus inégalement entre les familles (graphique B). Exprimé visuellement, l'effet des paiements de transfert est clair : lorsque les paiements de transfert sont exclus du revenu familial total, la courbe de Lorenz se situe au-dessous de la courbe du revenu total et s'éloigne le plus de la ligne d'égalité du revenu, ce qui indique la plus grande inégalité du revenu. Sans les paiements de transfert, la part très mince des familles à faible revenu dans le revenu global s'amenuise encore davantage, alors que la part des familles à revenu élevé augmente.

Définitions

Famille de recensement : Une famille de recensement est composée d'un couple actuellement marié ou vivant en union libre (avec ou sans enfants jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux) ou d'un parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant jamais marié.

Le revenu familial est la somme des revenus totaux que les membres de 15 ans et plus ont reçus pendant l'année civile qui précède le recensement. Ce

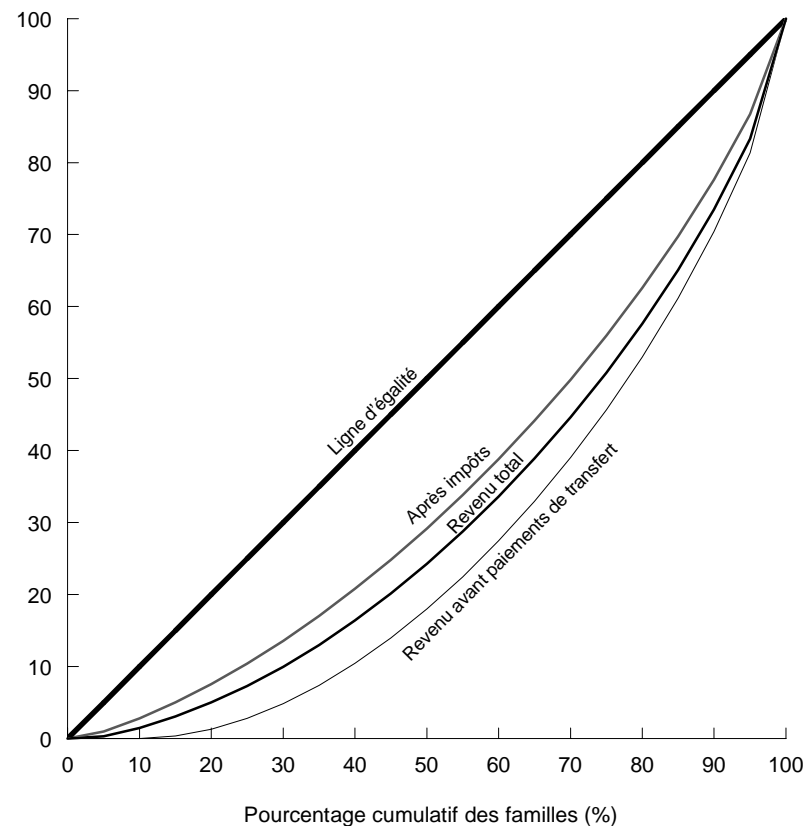
revenu comprend les salaires et traitements, le revenu provenant d'un travail autonome agricole ou non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placements, les pensions de retraite et les autres revenus en espèces.

Les **gains**, ou le **revenu d'emploi**, se composent des salaires et traitements ainsi que du revenu d'un travail autonome tiré d'une exploitation agricole ou non agricole.

Graphique B

Les paiements de transfert et les impôts réduisent l'inégalité.

Revenu cumulé des familles (%)



Source : Recensement du Canada, 1996

Par contraste, la courbe de Lorenz pour la répartition du revenu familial après impôts se situe au-dessus de la courbe du revenu total³. En rétrécissant l'écart entre la part des groupes à faible revenu et celle des groupes à revenu élevé, les impôts ramènent la courbe de Lorenz plus près de la ligne d'égalité du revenu.

Changements dans l'inégalité

La courbe de Lorenz permet d'établir une comparaison de l'inégalité du revenu entre un nombre restreint de groupes, surtout si les écarts sont considérables. Cependant, lorsque les courbes sont proches l'une de l'autre au point de se chevaucher, elles deviennent difficiles à interpréter⁴. Aussi faut-il disposer d'une mesure quantitative pour obtenir une estimation des écarts dans l'inégalité du revenu entre plusieurs groupes, ou des changements dans l'inégalité au fil du temps. La mesure la plus connue et la plus utilisée à cette fin est l'indice de concentration de Gini⁵. (Le nombre obtenu se situe entre zéro, c'est-à-dire l'égalité totale [toutes les familles recevant le même revenu] et un, c'est-à-dire l'inégalité totale [une famille reçoit la totalité du revenu].)

En 25 ans, l'inégalité du revenu familial global a augmenté de 2 points (exprimés en pourcentage), l'indice de concentration de Gini étant passé de 0,352 en 1970 à 0,373 en 1995 (tableau). Dans l'ensemble, l'inégalité du revenu a peu varié en période de stabilité économique (de 1970 à 1980 et de 1985 à 1990). La plus grande partie de la hausse s'est produite à la suite des deux récessions (au début des années 80, puis au début des années 90). (Voir *Utilisation de l'indice de concentration de Gini*.)

Pendant la période visée, les changements survenus dans les mentalités, le droit de la famille et les mesures de sécurité sociale ont modifié en profondeur la composition structurelle des familles. Entre les recensements de 1971 et de 1996, la population totale a augmenté de 34 %, mais le

nombre de familles de recensement a fait un bond de 55 %. La croissance rapide du nombre de familles monoparentales dont le chef est une femme compte pour beaucoup dans cette divergence. De plus, le vieillissement de la population a entraîné une hausse de la proportion des familles âgées.

Sans égard aux variations des niveaux de revenu, ces changements ont accru la proportion des familles qui se situent à l'extrémité inférieure de l'échelle des revenus et ont aggravé du même coup l'inégalité globale. La hausse marquée du taux d'activité des épouses constitue un autre aspect important de la période visée. Les variations structurelles, alliées à celles de l'activité économique,

ont eu des effets profonds, parfois contradictoires, sur la répartition du revenu.

Parmi les familles aux caractéristiques différentes, les changements dans l'inégalité du revenu ont suivi le modèle général; c'est-à-dire, l'inégalité s'est accrue à la suite d'une récession mais a peu varié en d'autre temps. Cependant, l'ampleur de l'inégalité du revenu et son évolution au cours de la période visée étaient plus importantes au sein de divers groupes de familles que ne l'était le changement global.

L'inégalité du revenu parmi les familles à deux soutiens s'est systématiquement accrue entre 1970 et 1995. Au début de la période, l'indice de

Utilisation de l'indice de concentration de Gini

Avant d'aller plus loin, il convient d'énoncer certaines caractéristiques de l'indice de concentration de Gini. Premièrement, cet indice n'atteint jamais ses limites de 0 et de 1. Il se situe habituellement entre 0,2 (faible inégalité) et 0,5 (forte inégalité).

Deuxièmement, l'indice fluctue seulement lorsque les parts relatives du revenu total de différents groupes varient. Par exemple, en supposant que l'un de deux groupes égaux reçoit 20 % de l'ensemble du revenu et que l'autre groupe touche les 80 % restants, l'indice de concentration de Gini s'établit à 0,300. Si la part du premier groupe augmente d'un point pour atteindre 21 %, l'indice recule d'un point pour s'établir à 0,290. Si la part du revenu total du groupe baisse à 19 %, l'indice monte pour se situer à 0,310.

Troisièmement, l'inégalité du revenu varie à un rythme très lent. Une variation d'un point, entre 0,345 et 0,355 ou 0,335, par exemple, serait considérée comme importante.

Quatrièmement, une variation du niveau général de revenu n'entraîne pas nécessairement une variation de l'inégalité. Par exemple, toutes choses égales par ailleurs, une hausse ou une baisse de revenu de 10 %, répartie également entre toutes les unités de revenu, ne modi-

fie pas l'indice de concentration de Gini. L'indice varie uniquement si les variations de revenu ne sont pas uniformes pour tous les groupes, ce qui entraîne une variation des parts respectives du revenu total.

Cinquièmement, même si les niveaux de revenu ne changent pas, les variations démographiques et structurelles modifient les parts de différents groupes, ce qui a une incidence sur la répartition du revenu global. Ce phénomène entraîne des variations des indices de concentration de Gini.

Enfin, ces variations se manifestent simultanément dans la réalité. Certaines d'entre elles peuvent se renforcer mutuellement et avoir une incidence sur l'inégalité globale; d'autres peuvent s'annuler réciproquement, ce qui n'entraîne aucun changement du niveau d'inégalité.

Compte tenu de ces facteurs, il faut interpréter avec prudence les variations des indices de concentration de Gini dans le temps. Pour situer ces indices dans leur contexte, le tableau ci-contre montre les variations démographiques et structurelles et les variations des moyennes du revenu familial réel de différents groupes entre 1970 et 1995⁶ (tableau).

concentration de Gini pour la répartition du revenu de ces familles était le plus bas, à 0,270. En 1995, même s'il était encore le plus bas, il avait gagné 4 points. Comparativement à une croissance globale de 55 %, le nombre de familles au sein desquelles la femme travaille a progressé de 132 % au cours de la période visée. Comme un groupe perd un peu de son homogénéité à mesure qu'il croît, l'augmentation de l'inégalité du revenu parmi ces familles n'a rien d'étonnant.

Dans le cas des familles au sein desquelles l'épouse n'a pas de revenu d'emploi, l'inégalité a quelque peu diminué en 1980, mais elle est revenue au niveau de 1970 (0,376) en 1990, avant d'augmenter à 0,383 en 1995. Dans l'ensemble, l'inégalité entre les familles époux-épouse était la même en 1970 et en 1990 (0,338), malgré un important élargissement de l'écart entre les familles à deux soutiens, dû surtout à la proportion grandissante de ces familles, dont la répartition du revenu affichait l'indice de concentration de Gini le plus bas en 1995. Toutefois, l'inégalité du revenu parmi toutes les familles époux-épouse avait augmenté de plus d'un point.

L'inégalité dans la répartition du revenu parmi les familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin a suivi le rythme du cycle économique : elle a diminué de 1970 à 1980, puis de 1985 à 1990, pour augmenter entre 1980 et 1985 ainsi qu'entre 1990 et 1995, faisant écho aux deux récessions. L'indice de concentration de Gini pour la répartition du revenu de ces familles en 1995 (0,383) correspondait à peu près à celui de 1970, et il était identique à celui des familles époux-épouse au sein desquelles l'épouse n'avait aucun revenu d'emploi.

La baisse la plus importante de l'inégalité du revenu s'est produite chez les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin. De 0,440 en 1970, l'indice de concentration de Gini pour la répartition du revenu de ces familles a diminué régulièrement

au fil des ans. L'important fléchissement des années 80 peut être attribuable à la croissance du revenu dans ce groupe au cours de la deuxième moitié de la décennie. Bien que la récession du début des années 90 ait eu une incidence négative sur le revenu de ces familles, l'inégalité du revenu entre elles est demeurée pratiquement inchangée de 1990 à 1995, s'établissant à 0,406.

Au cours de cette période, l'inégalité du revenu parmi les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin et âgé de moins de 45 ans était marquée. En 1970, l'indice de concentration de Gini pour la répartition du revenu de ces familles (0,438) dépassait celui des autres familles. Entre 1980 et 1990, même s'il est resté le plus élevé, l'indice a baissé à 0,393, où il est demeuré en 1995. Les familles dont le chef était une mère seule ayant 45 ans et plus ont enregistré une diminution d'environ 5 points en matière d'inégalité du revenu. L'indice de concentration de Gini pour la distribution de leur revenu est passé de 0,405 en 1970 à 0,358 en 1990, et est demeuré à ce niveau en 1995.

Si l'on examine les familles selon l'âge de l'époux ou du parent seul, l'inégalité du revenu entre 1970 et 1995 s'est accrue dans tous les cas, sauf celui des familles dont le chef était plutôt âgé. Les jeunes familles (époux ou parent âgé de 15 à 24 ans) ont connu la hausse la plus marquée au cours de cette période. L'indice de concentration de Gini relatif à la répartition de leur revenu a gagné près de 10 points, passant de 0,309 en 1970, à 0,406 en 1995. À l'instar des familles époux-épouse au sein desquelles l'épouse n'a pas de revenu d'emploi, le nombre de jeunes familles a aussi diminué. Il s'agit toutefois du seul groupe dont la moyenne du revenu familial réel a reculé entre 1970 et 1995. Les gains des jeunes gens ont baissé plus que ceux des autres groupes d'âge à cause des récessions économiques⁷, comme en témoigne l'augmentation des indices de concentration de Gini pour leur répartition de revenu.

Chez les familles du groupe d'âge suivant (de 25 à 34 ans), on a également enregistré une forte progression de l'inégalité du revenu, même si l'indice de concentration de Gini est demeuré le plus faible de tous les groupes d'âge.

En 1970, l'indice de concentration de Gini le plus élevé (0,427) a été constaté chez les familles dont le chef était âgé. Il a diminué de 5 points entre 1970 et 1980, et d'un autre point entre 1980 et 1985, pour s'établir à 0,367. Après avoir augmenté entre 1985 et 1990, il s'est replié à 0,358 en 1995. La chute importante des années 70 s'explique surtout par les améliorations majeures apportées à la sécurité sociale. Il n'est pas étonnant que l'inégalité entre ces familles demeure plus prononcée que dans les autres groupes d'âge. Les familles dont le chef est âgé ne sont pas aussi homogènes que ne le laisse entendre l'étiquette «65 ans et plus». Même si bon nombre de ces chefs de famille tirent leur principale source de revenu des pensions de vieillesse et d'autres paiements de transfert, ils peuvent également recevoir des prestations de retraite, des revenus de placement ou un salaire (dans le cas des familles qui sont toujours actives).

Tableau provincial

Entre 1970 et 1995, le revenu réel de l'ensemble des familles a progressé, en moyenne, de 32 %. À l'échelle provinciale, les hausses ont varié entre 24 % au Québec et 70 % dans les Territoires du Nord-Ouest. L'inégalité du revenu familial a augmenté, à des degrés différents, dans les régions où la progression du revenu était moindre que la moyenne.

Les deux Territoires présentaient un net contraste au cours de cette période. À 0,337 en 1995, l'indice de concentration de Gini pour les familles du Yukon se classait à l'avant-dernier rang, tandis que celui des Territoires du Nord-Ouest était le plus élevé, à 0,393 (tableau).

Tableau Indices Gini pour la répartition du revenu familial, selon certaines caractéristiques							
	Variation : 1970 à 1995		L'indice Gini				
	Nombre de familles	Revenu réel de la famille	1970	1980	1985	1990	1995
	%						
Ensemble des familles	55,1	32,0	0,352	0,351	0,359	0,357	0,373
Structure familiale							
Familles époux-épouse	46,2	36,8	0,338	0,332	0,339	0,338	0,352
Femme avec un revenu d'emploi	132,4	37,8	0,270	0,284	0,294	0,298	0,309
Femme sans revenu d'emploi	-12,7	9,1	0,376	0,371	0,371	0,375	0,383
Homme monoparentale	93,3	19,3	0,389	0,376	0,386	0,375	0,383
Femme monoparentale	155,5	19,1	0,440	0,435	0,425	0,405	0,406
Moins de 45 ans	243,1	31,3	0,438	0,432	0,417	0,393	0,393
45 ans et plus	84,3	29,5	0,405	0,385	0,380	0,358	0,358
Âge de l'époux/du parent seul							
15 à 24 ans	-36,5	-21,3	0,309	0,335	0,371	0,376	0,406
25 à 34 ans	26,1	16,9	0,291	0,303	0,315	0,316	0,346
35 à 44 ans	83,3	28,4	0,323	0,324	0,326	0,325	0,348
45 à 54 ans	63,6	39,1	0,343	0,338	0,343	0,338	0,351
55 à 64 ans	44,5	34,1	0,382	0,364	0,384	0,379	0,387
65 ans et plus	104,5	47,5	0,427	0,376	0,367	0,373	0,358
Province/territoire							
Terre-Neuve	44,5	49,7	0,381	0,353	0,360	0,356	0,374
Île-du-Prince-Édouard	48,3	57,0	0,374	0,346	0,340	0,330	0,331
Nouvelle-Écosse	41,5	36,5	0,353	0,340	0,350	0,344	0,355
Nouveau-Brunswick	48,4	39,9	0,350	0,343	0,352	0,346	0,358
Québec	44,1	23,6	0,351	0,350	0,357	0,351	0,367
Ontario	56,1	30,4	0,332	0,342	0,349	0,355	0,374
Manitoba	25,2	34,8	0,364	0,351	0,354	0,350	0,356
Saskatchewan	20,9	56,9	0,406	0,371	0,372	0,358	0,357
Alberta	88,1	39,3	0,367	0,354	0,364	0,355	0,366
Colombie-Britannique	89,7	31,1	0,336	0,346	0,357	0,353	0,373
Yukon	102,3	28,2	0,320	0,318	0,345	0,318	0,337
Territoires du Nord-Ouest	128,5	69,5	0,421	0,379	0,380	0,384	0,393
Paiements de transfert et impôts personnels							
Revenu total	0,352	0,351	0,359	0,357	0,373
Revenu avant paiements de transfert	0,388	0,401	0,425	0,425	0,458
Revenu après impôts *	0,316	0,293	0,304	0,295	0,300

Sources : Recensement du Canada; Enquête sur les finances des consommateurs (EFC)

* Les indices pour le revenu après impôts sont calculés à partir de données recueillies dans l'EFC. Voir les notes 3 et 8.

Les résultats dans la région de l'Atlantique variaient d'une province à l'autre. L'inégalité du revenu familial a diminué entre 1970 et 1995 à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, alors qu'elle revenait aux niveaux des années 70 en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, après la dernière récession. La seule autre province à avoir enregistré une

baisse importante de l'inégalité du revenu a été la Saskatchewan, où l'indice de concentration de Gini est passé de 0,406 à 0,357.

La situation au Québec est demeurée à peu près inchangée entre 1970 et 1990. Puis, l'indice de concentration de Gini a augmenté de 0,351 à 0,367 en 1995. Par contraste, l'inégalité du

revenu en Ontario a constamment pris de l'ampleur au fil des ans : l'indice de concentration de Gini s'est chiffré à 0,332 en 1970, puis à 0,374 en 1995. La seule autre province à marquer une hausse de cette ampleur est la Colombie-Britannique, où l'indice de concentration de Gini est passé de 0,336 à 0,373.

Le rôle des paiements de transfert et des impôts

L'effet des paiements de transfert et de l'impôt sur le revenu des particuliers ressort nettement des indices de concentration de Gini (tableau). L'indice pour le revenu total des familles est demeurée sous la barre de 0,360 entre 1970 et 1990, puis elle a atteint 0,373 entre 1990 et 1995.

L'inégalité dans la répartition du revenu aurait été beaucoup plus importante pour chacune de ces années, n'eût été des paiements de transfert. L'indice de concentration de Gini aurait été de 0,458, plutôt que de 0,373, soit un écart de plus de 8 points. Il est plus important encore de souligner que l'inégalité aurait beaucoup augmenté au cours de cette période. Sans les paiements de transfert, l'indice de concentration de Gini (et, par conséquent, l'inégalité du revenu) aurait gagné 7 points plutôt que 2.

L'impôt sur le revenu des particuliers a également réduit l'inégalité des revenus. En 1971, l'indice de concentration de Gini pour la répartition du revenu après impôts s'établissait à 0,316⁸. Bien que de légères hausses se soient produites après les deux récessions, l'indice a reculé à 0,300 en 1995, soit plus de 7 points au-dessous de l'indice de concentration de Gini pour le revenu total. En outre, même si l'inégalité dans la répartition du revenu total s'est accrue au cours de cette période, celle du revenu après impôts a diminué.

Ces deux facteurs conjugués – les paiements de transfert et l'impôt sur le revenu des particuliers – ont non seulement atténué considérablement l'inégalité du revenu, mais aussi pris beaucoup d'ampleur avec les années. En 1995, l'écart entre les indices de concentration de Gini pour le revenu avant les transferts (0,458) et après impôts (0,300) représentait près de 16 points.

Sommaire

Pendant la période visée, on a observé d'importantes variations démographiques et structurelles, dont une forte hausse du nombre de familles à deux soutiens, de familles âgées et de familles monoparentales dont le chef est une femme. Si le revenu familial moyen a progressé, l'économie a néanmoins subi deux récessions. Tous ces facteurs ont eu une incidence à la fois positive et négative sur l'inégalité du revenu. L'inégalité du revenu familial a augmenté entre 1970 et 1995 à la suite des récessions du début des années 80 et 90. Elle a enregistré une forte hausse dans le cas des familles à deux soutiens, des jeunes familles et des familles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Elle a diminué dans le cas des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin, des familles âgées et des familles de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest. Tant les paiements de transfert que l'impôt sur le revenu des particuliers ont joué un rôle majeur dans la réduction de l'inégalité du revenu. □

Notes

1 En 1995, dans seulement 8 % des familles au sein desquelles l'épouse avait un emploi, le mari ne déclarait pas de revenu d'emploi; dans les 92 % restants, les deux époux avaient un emploi.

2 La courbe de Lorenz pour les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin est presque identique à celle des familles époux-épouse au sein desquelles l'épouse n'a pas de revenu d'emploi.

3 Le recensement ne recueille pas de renseignements sur l'impôt des particuliers. La courbe du revenu après impôts est calculée à partir des données recueillies dans l'Enquête sur les finances des consommateurs. Bien que les concepts de revenu et de famille soient identiques aux fins du recensement et de l'enquête, celle-ci ne porte pas sur les deux Territoires. Cependant, cette différence est négligeable à l'échelon national. L'enquête publie

des données sur divers concepts du revenu dans ses publications annuelles. (Voir, par exemple, le tableau explicatif VI dans Statistique Canada, 1998).

4 Par exemple, l'inégalité du revenu est nettement plus prononcée dans les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin que dans les familles époux-épouse au sein desquelles l'épouse n'a pas de revenu d'emploi (graphique A). Cependant, les deux courbes se croisent en un point qui indique une plus forte concentration du revenu à des niveaux élevés dans ces dernières familles.

5 L'indice de concentration de Gini est associé à la courbe de Lorenz. Il exprime la zone entre la diagonale et la courbe de Lorenz comme une proportion de la zone située sous la diagonale.

6 Dans un prochain article de *Perspective*, nous examinerons les variations des parts du revenu total de différents groupes de familles entre 1970 et 1995, ainsi que les variations de la composition de ces groupes selon différentes caractéristiques familiales.

7 Voir *Le Quotidien* (Statistique Canada, n° 11-001-XPB au catalogue), 12 mai 1995.

8 L'indice porte sur les revenus de 1971. L'Enquête sur les finances des consommateurs ne cherchait pas à recueillir de l'information sur les revenus de 1970. Voir aussi la note 3.

Documents consultés

LOVE, R. et M.C. WOLFSON. *Inégalité des revenus : méthodologie statistique et exemples canadiens*. N° 13-559-XPB au catalogue. Ottawa, Statistique Canada, 1976.

RASHID, A. *Le revenu des familles au Canada*. Canada à l'étude. N° 96-318-XPB. Ottawa, Statistique Canada, 1994.

STATISTIQUE CANADA. *Revenu et gains, 1990 et 1995*. Série Dimensions. N° 94F0005XCB au catalogue. Ottawa, à venir.

---. *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada, 1996*. N° 13-210-XPB au catalogue. Ottawa, 1998.

---. *Revenus des familles, familles de recensement 1995*. N° 13-208-XPB au catalogue. Ottawa, 1997.